



COMMUNE DE SAINT-MARCEL

**Réunion du conseil municipal
du 15 mars 2023 à 18 heures 30
Ordre du jour**

I. FINANCES

- Vote des budgets primitifs 2023 : budget principal et budgets annexes,
- Vote des taux des impôts directs locaux – année 2023,
- Ajustement des Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement,

II. MARCHES PUBLICS

- Attribution du marché de rénovation de l'aire de jeux de Pomblière,

III. ADMINISTRATION

- Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec l'opérateur FREE MOBILE,

IV. QUESTIONS DIVERSES



Le maire,
Daniel CHARRIERE